

DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION OU DE STATIONNEMENT
(la demande doit nous parvenir 10 jours avant l'événement)

Je soussigné :

- **Si vous êtes un particulier (NOM, PRENOM):**

Adresse :

N° de téléphone : Email :

- **Si vous êtes une entreprise ou une association (NOM ou ENTITE LEGALE) :**

Adresse :

N° de téléphone : Email :

Sollicite pour :

Mon compte personnel :

ou

Le compte de : (Monsieur ou Madame ou Entreprise ou Association) :

Adresse :

N° de téléphone : Email :

NATURE DE L'EVENEMENT : à indiquer (travaux, manifestations, déménagement...)

1/ L'autorisation d'interdire le stationnement :

Rue, Avenue, Cours :

Du numéro au numéro

1/ Date d'intervention : deh..... àh

2/ Si sur plusieurs jours :

Du deh..... àh

Au deh..... àh

2/ L'autorisation d'interdire la circulation :

Rue, Avenue, Cours :

Du numéro au numéro

1/ Date d'intervention : deh..... àh

2/ Si sur plusieurs jours :

Du deh..... àh

Au deh..... àh

Je m'engage à avertir les services de la Police Municipale pour tout changement concernant cette demande, au plus tard avant le début de la permission.

Je prends connaissance que le stationnement de véhicule(s) pendant la période des travaux, sera soumis au paiement d'une redevance envers la commune de LESPARE MEDOC, au vu de la délibération du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2018.

Fait à LESPARE MEDOC, le
SIGNATURE.....

« Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Conformément à ces dispositions, les données à caractère personnel collectées par la commune de Lesparre-Médoc sont traitées à des fins de contact et à destination des services municipaux intéressés pendant la durée contractuelle.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité ainsi qu'à l'opposition en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPD) désigné par la commune en adressant un mail à secretariat.maire@mairie-lesparre.fr
Vous pouvez, en cas de méconnaissance des dispositions susvisées, introduire une réclamation devant la CNIL. »